



# PV de la réunion du Conseil d'Administration FVWB

---

**12/02/2025 - Beez**

**Présidente** : D. Reterre

**Administrateurs** : A.M. Habets, B. Dewilde, F. Offermans, S. André, D. Van Bever

**Cellules** : M. Loppe, D. Blairon (DT), C. Nogara

**Invités permanents** : F. Schmitt, P. Achten, R. Gruselin

**Directrice générale** : L. Rase

**Excusés**: B. Valentin, P. Schmets, D. Vanleeuw, P. Carlier

**Absent** : M. Hourlay

## 1. Approbation du P.V du 12-01-2025

Approuvé sans remarque.

## 2. Cellule Rencontres

### 2.1 Rapport du Responsable

- Organisation de la Coupe Interfédérale le 1/03 à Nivelles.
- Organisation des tournois des seconds de Prom, Nat 2 et Nat 3
  - Dames : samedi 26/04 à Limal
  - Messieurs : dimanche 27/04 à Spa



- Début compétition :
  - Ligue Dames: week-end du 11/10
  - Ligue Messieurs : week-end du 18/10
- La Super Cup n'étant plus organisée par VV, un cahier des charges sera élaboré par la MNC pour un appel à candidatures.
- Extension de la liberté de jouer dans plusieurs équipes jusqu'à 21 ans (demande introduite par la Ligue Dames).

Le CA de VB a accepté le principe, mais celui-ci devra être accompagné d'une réglementation afin de limiter les abus. La MNC est chargée de les élaborer.

A noter que les responsables des compétitions des 2 ailes ne sont pas favorables pour ce changement.
- L'annorama proposé reste bien entendu une projection car il faut tenir compte des différents acteurs que sont la FVWB, VB, VV et les entités.
- D. Van Bever fait remarquer qu'il y a une discordance dans le Règlement de VB entre les versions francophone et néerlandophone : « *-aucun joueur ni joueuse ne peut jouer ou être mis sur la feuille de match s'il n'a pas joué dans l'équipe durant la compétition régulière* » alors que dans la traduction flamande, « *être inscrit* » est suffisant. Cela sera rectifié.

## 2.2 Intervention de F. Offermans

Ce dernier, en tant que responsable du seul club francophone concerné en N1, a été convié à une réunion organisée par la LigA Messieurs.

Force est de constater qu'il y a eu très peu de clubs qui ont accepté de monter au cours de ces 15 dernières années ( 3 ou 4, au plus).

Bien qu'une dérogation soit possible la 1<sup>ère</sup> année, la conséquence du 2<sup>ème</sup> refus est la relégation de l'équipe concernée en N3.

Le fait que des clubs ne veulent pas monter, fausse complètement le championnat, surtout en fin de compétition. Situation à revoir lors d'un prochain CA de VB pour faire des propositions concrètes pour tenter de résoudre cette problématique.

### 2.3 Organisation des Interprovinces pour la saison prochaine

Lors du dernier CA, le DT avait émis l'idée de revoir la formule mais il estime qu'il faut attendre le dernier Interprovince afin de discuter avec les différents acteurs pour connaître leurs avis sur une éventuelle réforme. À revoir au CA de mai.

## **3. Cellule Arbitrage**

Dans le cadre du projet jeunes arbitres, Christian Nogara informe des modifications que sa cellule voudrait voir ajoutées dans le ROI.

Le CA accepte et demande qu'il introduise ses propositions en tant que Responsable de la cellule arbitrage FVWB. Toutefois si des frais supplémentaires devaient découler de ces modifications, ceux-ci devront être pris en charge dans le budget global attribué à sa cellule.

## **4. Direction générale**

### 4.1 Labellisation 2025-2026

Propositions faites par la D.G d'amender certains critères de l'appel à candidatures pour la labélisation des clubs pour la saison 2025-2026 :

- Suppression de l'obligation pour les clubs d'être constitués en ASBL, mais valorisation de cet aspect dans l'axe Bonne Gouvernance ;
- Obligation de mettre en tout temps à disposition de la FVWB les informations personnelles et coordonnées de contact des affiliés ;
- Les 20 clubs ayant obtenu les meilleurs scores généraux seront labellisés. La subvention de labellisation sera répartie proportionnellement aux scores obtenus, selon une règle de trois. Ainsi, plus un club aura un score élevé, plus le montant de la subvention qui lui sera attribué, sera important.

A l'unanimité, le CA marque son accord pour ces modifications.



#### 4.3 Suivi de la présentation de G. HANQUET

Le CA réaffirme son intérêt pour le projet qui a été présenté par le représentant de Minale Design Strategy. Cependant, au vu des difficultés actuelles sur certains autres dossiers prioritaires, il est décidé de mettre en « standby » ce dossier.

#### 4.4 Dossier « Fair Play » Loterie nationale

La DG explique que VV lui a demandé une réunion en urgence la semaine dernière concernant les deux demandes de subvention que « VB » est sensée soumettre annuellement à la Loterie Nationale.

La 1ère demande de subsides concerne un projet sociétal transversal. Pendant des années, le fair-play était l'orientation privilégiée, mais la Loterie Nationale a indiqué qu'un nouveau positionnement devait être adopté pour ce dossier.

En corrélation avec notre plan stratégique, Il a donc été décidé avec les homologues flamands de l'axer sur **le bénévolat et la bonne gouvernance**, avec une série d'actions nationales communes aux deux ailes régionales, ainsi que certaines orientations plus spécifiques.

La clé de répartition, fixée à 25 % pour la FVWB et 75 % pour VV, sera maintenue et indiquée dès le départ dans le dossier de demande 2025.

#### 4.5 Dossier « Communication et visibilité des équipes nationale », Loterie nationale

Le 2ème dossier pose davantage de problèmes. Lors d'une réunion de travail le 10/02, la Représentante de la Loterie Nationale a rappelé que l'objectif de ce subside était de donner une visibilité aux équipes nationales au Nord ET au Sud du pays. Des dossiers trop ou uniquement orientés vers la Flandre ont d'ailleurs déjà été refusés cette année.

Après que la DG de la FVWB ait présenté toutes les actions que la fédération souhaitait mettre en place en matière de communication, la Responsable de la Loterie Nationale a souligné que ces initiatives étaient tout à fait admissibles et qu'elle se réjouissait de voir le volleyball enfin s'orienter vers une véritable collaboration nationale.

Cependant, le lendemain, lorsque VV a envoyé le projet de demande, il est apparu que les projets de la FVWB n'y figuraient pas et qu'aucune clé de répartition n'était mentionnée dans le dossier tel que présenté.



Le CA de la FVWB rejette unanimement le dossier tel que présenté par VV et mandate la DG pour envoyer un mail à VV et VB dès le lendemain, leur offrant ainsi une dernière opportunité de retravailler le dossier avant la date limite de dépôt.

#### 4.6 Suivi Audit Bonne Gouvernance

Conformément à notre plan stratégique 2025-2028, un groupe de travail sur la Bonne Gouvernance est formé, a priori :

- Dominique Reterre
- Frédéric Schmitt
- Stephan André
- Denis Van Bever
- Laurence Rase

Une demande d'accompagnement dans ce processus sera faite à Arthur Lefevre. La DG reviendra avec un process et un devis pour le prochain CA.

#### 4.7 Captation des Finales francophones des Jeunes par le réseau des télévisions locales

Le CA marque son accord pour le Devis Captation + réseaux sociaux à 16.886,44 Euro HTVA , sachant que A-Sport prendra en charge 50% de la facture.

## **5. Volley Belgium**

Le Président et le Directeur financier de VB doivent être élus lors de la prochaine AG en juin. La FVWB doit présenter un candidat au poste de Directeur financier.

Discussions sur la façon de procéder pour présenter un candidat pour ce poste.

Il est décidé de ne pas faire un appel à candidatures mais plutôt de revenir avec un profil de compétences spécifiques pour cette fonction.



## 6. Varia

### 6.1 Dossier Clubee

La DG informe avoir reçu une invitation à une réunion sur la digitalisation de la future plateforme de VV. M. Loppe a également été invité.

### 6.2 Prochaine AG

L'ordre du jour est établi pour cette AG du 22 mars 2025.

Rappel aux entités de se manifester avant fin de la semaine pour éventuellement proposer des personnes à mettre à l'honneur lors de la dernière AG.

### 6.3 RGPD

S. André présente 2 nouveaux articles à intégrer dans notre ROI et traitant des données à caractère personnel et de la mise à disposition des informations des affiliés.

A l'unanimité, le CA marque son accord pour présenter ces articles au vote lors de la prochaine AG.

### 6.4 Divers

La problématique des indemnités de formation est discutée car plusieurs demandes de clubs et d'entité ont été faites à ce sujet.

La question sera relayée au trésorier.

### 6.5 Adhésion des moins de 7 ans

F. Offermans demande ce que la fédération va mettre en place afin que la tâche des clubs qui voudraient inscrire leurs sportifs de – de 7 ans à la FVWB , soient facilitées.

La DG va en discuter avec B. Valentin.

Fin de la réunion à 23h00.